Inscriptions à l'une des structures de la petite enfance

Les conditions générales d'accueil
Les établissements de la Petite Enfance sont ouverts aux familles qui résident sur le territoire de la commune, ayant des enfants âgés de dix semaines à l'entrée à l'école maternelle.

Une préinscription peut se faire **dès le cinquième mois de grossesse**. Pour faire une demande, il suffit de prendre rendez-vous en ligne (lien en bas de la page) ou auprès de **Madame MARNE, assistante administrative, les mardis, mercredis ou vendredis au 01 30 52 65 74** ou auprès de **Madame HEUDE, responsable du service Petite Enfance, en mairie au 01 39 44 71 22**. Il conviendra de rassembler les pièces justificatives photocopiées listées ci-dessous :

- La dernière feuille de paye de chaque parent
- Le dernier avis d'imposition de chaque parent
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Le N° d'allocataire CAF
- La copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant à inscrire
- La photocopie du livret de famille / du PACS / des pièces d'identité

La procédure d'admission en crèche
Un courrier vous sera adressé, après ce rendez-vous en Mairie, pour confirmer l'inscription de votre dossier sur la liste d'attente.
Pour examiner les demandes d'entrée en septembre, la commission Petite Enfance se tient au cours du mois d'avril, présidée par l'élu chargé du service Petite Enfance, la responsable du service Petite Enfance ainsi que les directrices des structures d'accueil.

La réponse aux familles à l'issue de cette commission est faite en général au mois de mai.

Pour les demandes d'entrée en cours d'année, elles sont étudiées en fonction d'éventuels départs d'enfants.

Les critères d'admission sont l'ancienneté du dépôt de la demande, l'âge de l'enfant, les situations relevant de l'urgence sociale, le handicap.

Infos pratiques

Renseignements et inscriptions

Madame MARNE Violaine
Tél. 01 30 52 65 74 les mardis, mercredis et vendredis.

Laëtitia TROUVE
Responsable de la régie de recette (scolaire-enfance-petite enfance)
Tél. 01 39 44 71 51

Documents
Règlement de fonctionnnement Petite Enfance
Liens utiles
Service petite enfance
Prenez votre RDV de pré-inscription en crèche en ligne
La CAF impose une augmentation des tarifs !